



## L'Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques de l'Aisne recrute :

Un(e) chargé(e) de mission « Lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement »

Poste à **temps complet** (35h hebdomadaire)

Recrutement : voie **statutaire** ou **contractuelle** ;

Poste à pourvoir à **Chivy-lès-Etouvelles** (Aisne)

Prise de fonction : **Dès que possible** (CDD 3 ans)

### **1. Contexte et missions**

L'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (USAGMA) est un syndicat mixte regroupant 13 structures intervenant dans la gestion des milieux aquatiques et des bassins versants.

Elle met à disposition des collectivités adhérentes un service administratif et technique afin de les accompagner dans leur fonctionnement et la mise en œuvre de leurs projets.

Afin de mettre en œuvre des actions ambitieuses de préservation et de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour l'atteinte des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), certaines collectivités adhérentes se sont engagées dans la mise en place d'actions visant à la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur des bassins versants cohérents.

#### **Dans ce contexte, l'Union des Syndicats cherche à renforcer son pôle ruissellement/érosion**

Rattaché au pôle ruissellement/érosion du service technique et sous la responsabilité de la responsable du service, les missions du chargé de mission sont multiples et transversales :

- Assurer en interne la bonne exécution des projets confiés au pôle ruissellement/érosion par les collectivités adhérentes à l'USAGMA en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Cette mission comprend un conseil et la proposition de solutions techniques à mettre en place, la réalisation et le suivi de dossiers techniques et réglementaires, jusqu'au suivi des travaux en collaboration avec les maîtres d'œuvre ;
- Elaborer des dossiers d'appels d'offres et de demande de subvention. Assurer en collaboration avec le service administratif un suivi des budgets correspondants aux opérations ;
- Assurer des actions de communication, de sensibilisation et d'animation auprès des acteurs locaux sur les questions relatives aux problématiques ruissellement/érosion ;
- Assurer les relations auprès des partenaires techniques (Chambre d'Agriculture, ...), institutionnels et financiers (Agence de l'eau, Conseils Départemental, DDT, ...), les élus et les usagers (exploitants agricoles) ;

- Organiser une concertation sur la gestion et les possibilités d'aménagement des bassins versants (pratiques culturales, hydraulique douce ...) afin de limiter l'apport de particules fines dans les milieux aquatiques et de préserver le capital sol des parcelles agricoles ;
- Assurer les missions d'assistance générale, technique et réglementaire à la maîtrise d'ouvrage ainsi qu'une veille technique et réglementaire en matière de gestion et de préservation des milieux aquatiques et des phénomènes de ruissellement et d'érosion.

## **2. Compétences**

- Formation supérieure (BAC + 3 à 5) dans les domaines de l'Eau, de la Géographie ou de l'Agro-environnement, une expérience dans un poste similaire sera appréciée ;
- Connaissances de l'agronomie et de l'aménagement du territoire ;
- Connaissances des procédures réglementaires et de la réglementation des marchés publics ;
- Maîtrise des SIG ;
- Aptitude au travail de terrain ;
- Connaissances en hydraulique, génie civil et des techniques d'aménagement des bassins versants (hydraulique douce, ouvrage structurant) ;
- Capacités d'analyse et de synthèse, capacité de rédaction de documents techniques ;
- Aptitudes relationnelles pour le travail avec les élus et acteurs du territoire (agriculteurs notamment), et les relations avec ses collaborateurs, être capable d'initiative, et faire preuve de fermeté et de rigueur morale ;
- Capacités d'animation et de pédagogie, force de persuasion, capacité à conduire des projets multi-acteurs ;
- Expérience professionnelle en assistance technique à la maîtrise de l'ouvrage, dossiers réglementaires. Une première expérience dans le domaine, en collectivités territoriales ou en bureau d'études sera un plus ;
- Permis B obligatoire.

Véhicule de service partagé.

Avantages CNAS.

Rémunération statutaire pouvant être augmentée du régime indemnitaire.

### **Contact :**

Marie DWORNIK

Responsable du pôle Ruissellement/Erosion

[m.dwornik@griv.fr](mailto:m.dwornik@griv.fr) / 03.23.20.36.74.

### **Envoi des candidatures :**

**Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques**

A l'attention de Monsieur le Président

Adresse : 10 rue du Bon Puits

02000 CHIVY LES ETOUVELLES

[union-des-syndicats@griv.fr](mailto:union-des-syndicats@griv.fr) / 03 23 20 36 74